Image not found or type unknown

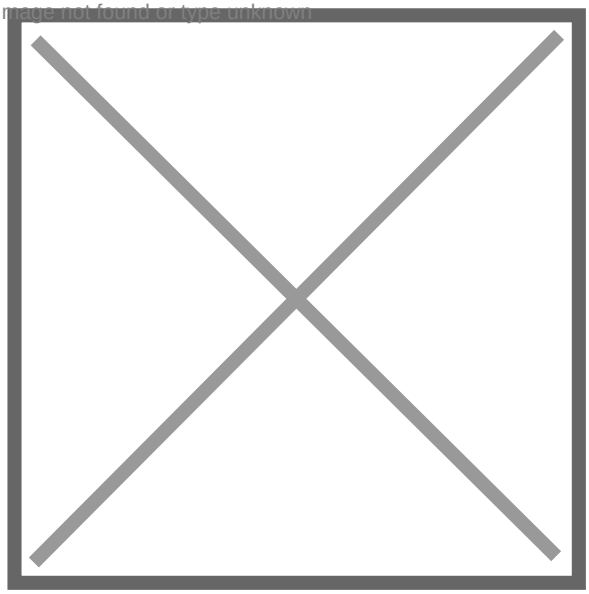

Refus de carte de résident

Par **mouna34**, le **02/12/2011** à **11:43**

Bonjour,
en fait j'ai déja posté une question sur ce lien pour expliquer plus en détail ma situation !!!

http://www.experatoo.com/juridiction-administrative/carte-sejour-risque-refus_90949_1.htm

PS : prenez le temps le lire le sujet pour mieux comprendre ma difficulté

et je reviens sur ce sujet parce que, finalement j'avais raison d'appréender le risque de refus, eh oui le verdict est tombé !!! , demande de carte de résident est refusée (avec 3 ans de vie commune) et je ne sais pas pour quelle raison ???
en fait lors de ma dérnière convocation a la préfecture j'ai pu argumenter mon projet et le fait que je suis sur paris pour un stage et ce n'été que temporaire et preuve a l'appui avec des billet de train montrant que je venais tout les 15 jours pour voir mon mari, facture de tél quu'on s'appellais tout les soirs, ...
le monsieur de la prefecture m'a dit clairement c bon pour moi l'essentiel pour nous c'est qu'il n'y a pas eu de séparation conjugale ...
j'ai pu récupérer mon récipicé avec lequel j'ai pu partir au maroc, jusqu a' la tout va bien, au retour j'ai contacté la prefecture pour savoir ou en est, et la la dame me dit , décision prise et votre carte est partie a la construction et je demande quelle carte, et c'est la que j'ai eu la réponse , VOUS AVEZ UNE CARTE DE 1 AN renouvelable !!!!!!
je ne sais pas quoi faire sachant que j'ai déposé la demande il y'a 6 mois et je n'ai toujours pas reçu la convocation pour la récupérer , et normalement cette carte de 1 an je dois la renouveler en juin prochain donc dans 6 mois, je ne sais pas si je dois procéder a un recours gracieux ou attendre juin prochain pour refaire toutes les démarches et les tralala a refaire ??
merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés